

océanique auront été fournies, et qui sont aujourd'hui en voie d'exécution, les ports canadiens commanderont une bien plus grande part du trafic de l'Ouest.

Des mesures seront introduites pour renouveler et modifier les lois concernant les banques, pour régulariser le taux d'intérêt payable sur jugements rendus par les tribunaux, pour pourvoir au prochain recensement décennal, pour le meilleur arrangement des districts électoraux, pour modifier le Code criminel et les lois relatives à d'autres sujets importants.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes publics vous seront soumis, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine; ils ont été préparés en vue de l'économie et du rapide accroissement du Dominion.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je recommande à votre sérieux examen les sujets que j'ai mentionnés, me confiant à votre patriotisme et votre jugement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.